

L'an deux mille huit, le 15 mai à 18 heures légalement convoquée, s'est réunie sous la présidence du Dominique COUTIERE, l'assemblée générale du Pays des Landes de Gascogne, à Labrit

**Etaient présents :**

LAVIGNE Maria, GLEYZE Jean-Luc, DEYRES Jean-Claude, PEDEUBOY Jean-Louis, BIPPUS Nicole, COUTIERE Dominique, HERRERO Michel, BERGES Guy, FLORENCE Maryvonne, TAPIN Martine, DARENGOSSE Pierre, DUNOGUES Yves, BOURIT Jean, BORDA Bernard, ARMENIO Richard, DILHUYDY Jean-Marie, SARTRE Philippe, ROUMEGOUX Bernard, FOURCADE Michel, LAMARQUE Marie-Claude, JOURDAN Serge, EXPERT Serge, DULIN Jean-Jacques, DUPRAT Alain, SENDRANE Jean-Pierre, GLEYZE Serge, DUCOS Jacques, DOUSSANG Jacques, TALBOT Dany, DUPRAT Christian, BOUYRIE Henri-Claude, HARRIBEY Laurence, DEXPERT Isabelle, LASSALLE Jean-Claude, CRUSE Marielle, PAIROYS Dominique, BERNARD Georges, BOSSET Bernard, COURBE Philippe, DUBERNET Olivier, BESSE Alain, HARRIBEY Jean-Luc, DUVERGER Michel, CHASTEL Jacques, CRENCA Alain, CASSIAU Jean-Paul, GILOTEAUX Henry, MOREAU Pierre

Nbre membres en exercice : 53  
Nbre de Votants : 43  
Nbre de Bulletins blancs ou nuls : 0  
Nbre de suffrages exprimés : 43  
**Pour : 39**  
**Contre : 4**

**VOEU POUR LA A65**

Les délégués du Pays des Landes de Gascogne réunis en assemblée générale le 15 mai 2008 à Labrit :

- Considérant l'intérêt majeur que représente la future autoroute A65 pour le désenclavement du Nord-Est du territoire du Pays des Landes de Gascogne qui reste encore fragile.
- Considérant le nombre important de bretelles de raccordement au réseau local retenues dans le projet final à la demande des élus qui intéressent directement le territoire du Pays, à savoir Bazas, Captieux, Roquefort.
- Considérant l'importance d'une telle infrastructure pour le maintien et le développement des entreprises du territoire concerné qui comptent près de 2000 emplois industriels.
- Considérant l'atout supplémentaire que représentera cette autoroute pour l'attrait de l'ensemble du Pays pour l'accueil de nouvelles activités, l'accueil de touristes et le développement de l'emploi.
- Considérant les mesures importantes envisagées pour limiter l'impact sur les milieux sensibles, pour protéger les espèces rares, et les mesures compensatoires prévues.

**1- réaffirmement :**

- leur soutien à la réalisation de l'autoroute A65 telle que prévue avec trois dessertes pour le Pays

**2- demandent :**

- que le calendrier initial prévoyant une mise en service en octobre 2010 soit maintenu.
- que tout soit engagé pour que toutes les autorisations soient délivrées rapidement et que les travaux démarrent le plus rapidement possible.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus  
Pour extrait certifié conforme

  
Le Président  
**Dominique COUTIERE**

Pays Landes de Gascogne  
Place de la Mairie - BP 1 - 40630 Sabres

Tél. 05 58 04 43 43 - Fax. 05 58 04 43 40  
Courriel : [contact@pays-landesdegascogne.org](mailto:contact@pays-landesdegascogne.org)  
Site : [www.pays-landesdegascogne.org](http://www.pays-landesdegascogne.org)